

budgétaires prévus, basés sur les dépenses courantes et les prévisions de recettes dont dispose le gouvernement, pour l'année financière 1977-1978.

Nous voulons connaître les prévisions pour ces deux années, et je crois qu'il est temps que le ministre des Finances et le gouvernement commencent à faire confiance aux Canadiens et aux députés de la Chambre, car s'ils veulent leur collaboration au programme anti-inflation, le moins qu'ils puissent faire, c'est de faire connaître à la population canadienne leurs propres prévisions.

Voilà le but du débat de ce soir et j'espère qu'il servira à quelque chose, en nous faisant connaître notamment la croissance réelle prévue pour 1976. Nous savons qu'elle n'a été que de 0.2 p. 100 l'an dernier, en dépit du fait que l'ex-ministre des Finances ait dit à un moment donné qu'elle serait supérieure à 4 p. 100. Voilà pourquoi le gouvernement, selon moi, hésite à faire des prévisions sur la croissance réelle. Il s'est tellement trompé au cours des deux ou trois dernières années qu'il répugne un peu à la faire, maintenant, de peur qu'elles se révèlent fausses. Ce n'est pas le but des prévisions. Elles sont une évaluation honnête des perspectives de notre économie par les fonctionnaires du gouvernement.

Cette évaluation appartient réellement au domaine public et devrait être accessible aux représentants du monde des finances, aux économistes, aux universitaires, aux hommes d'affaires et aux députés à la Chambre. C'est ce que je cherche à obtenir ce soir.

[Français]

M. Jacques-L. Trudel (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le président, je suis certain que l'honorable député ne s'attend pas que je réponde en trois minutes à tous les points qu'il a touchés.

Je voudrais toutefois répondre à une accusation qu'il a portée quand il a dit que le ministre avait refusé de répondre aux questions au comité. J'inviterais les honorables députés à lire le compte rendu des séances de ce comité. Le ministre a répété plus d'une fois qu'il était prêt à répondre à toutes les questions que l'honorable député de York-Simcoe ou ses collègues voudraient bien lui poser. Et je pense que le témoignage qui a été rapporté par les employés de la Chambre va démontrer cela.

Il est un autre point qu'il a soulevé, monsieur le président, mais je m'éloigne de sa question. Je vais y revenir dans le temps qui me reste. Il a parlé de l'augmentation de 15 p. 100, il a été démontré que l'on parlait de ½ p. 100 qui resterait de 15 p. 100. L'argumentation politique qui s'est faite au comité mérite aussi d'être soulignée.

En réponse directement à la question du député de York-Simcoe (M. Stevens) sur les perspectives économiques du Canada, le ministre des Finances (M. Macdonald) a fait

L'ajournement

savoir qu'il traitera de toutes ces questions en mai, comme c'est la coutume de le faire dans une déclaration présentée dans le cadre de la préparation du budget. Il n'est pas d'usage de faire des déclarations au sujet des perspectives économiques au cours de la période de préparation qui précède immédiatement la présentation du budget.

Au cours des derniers mois, et là je rejoins l'opinion de l'honorable député, des organismes indépendants de recherche ont fait un certain nombre de déclarations prudentes sur la conjoncture et les perspectives économiques du Canada. On remarque, entre autres, les déclarations du Conference Board du Canada, de l'Institut de l'analyse quantitative de l'université de Toronto, d'Informetrica Ltd. et de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). Tous ces organismes ont prévu un accroissement de la production au Canada en 1976, une augmentation sensible de l'emploi, une modération du taux d'inflation, et une amélioration de la situation du compte courant.

Au Canada, des institutions financières, organisations ouvrières et entreprises, ont également fait connaître leurs prévisions, celles-ci étant d'une portée un peu plus limitée. Malgré certaines divergences, il semble se dégager une certaine unanimité, comme dans le cas des quatre grandes organisations déjà mentionnées.

En ce qui concerne la création d'emplois, le député peut prendre note cependant que si l'économie progressait au rythme de 5 p. 100, comme il le mentionne dans sa question, il faudrait que le nombre d'emplois s'accroisse de plus de 220,000 pour que la productivité nationale atteigne ou dépasse légèrement le chiffre de 2 p. 100 prévu dans le Livre blanc intitulé «Offensive contre l'inflation».

En ce qui concerne le taux d'inflation, il convient de faire remarquer qu'aucun des organismes indépendants de recherche mentionnés ni d'ailleurs aucun observateur économique sérieux n'a laissé entendre qu'un chiffre autre que 8 p. 100 serait plus approprié comme chiffre de base pour l'établissement du facteur de protection de base prévu aux termes du programme anti-inflation.

Enfin, à la faveur de la relance économique aux États-Unis et dans le reste du monde, les exportateurs canadiens seront vraiment dans une position meilleure que celle qu'ils ont connue ces derniers temps.

Je suis certain, monsieur le président, que je n'ai pas traité de tous les autres sujets présentés par l'honorable député, mais le ministre ou moi-même serons en mesure de le faire au comité ou à la Chambre, tel que mentionné dans le budget.

M. l'Orateur adjoint: La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 30.)